

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 6 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 30 octobre 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIDON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Philippe PÉCASTAINGS (pouvoir donné à M. Bernard SALLABERRY).

Absentes Excusées : Mmes Céline LAFITTE et Delphine LESCATEREYRES.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

**Objet** : **Budget principal – Décision modificative n° 1**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications de crédits suivantes afin de procéder :

- à l'ouverture des crédits suite à l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves,
- au remplacement des deux ordinateurs du secrétariat de mairie,
- à l'intégration des subventions obtenues depuis le vote du budget,
- à l'augmentation des crédits de l'opération d'ordre destinée à constater la dette d'emprunt suite aux acquisitions réalisées par l'intermédiaire de l'EPFL.

Ces virements de crédits seront effectués en respectant l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'adopter les modifications de crédits proposées par le Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
6745 (67)	Subvent° aux personnes de droit privé	800 €	7788 (77)	Produits exceptionnels divers	800 €
	<b>Total</b>	<b>800 €</b>		<b>Total</b>	<b>800 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
2183 (21)	Matériel de bureau et informatique	5 000 €	1321-109	Subventions Etat	26 815 €
2315-108	Installation, matériel et outillage techniques	29 815 €	1323-109	Subvention Département	8 000 €
27638 (041)	Autres établissements publics	20 000 €	16876 (041)	Autres établissements publics	20 000 €
	<b>Total</b>	<b>54 815 €</b>		<b>Total</b>	<b>54 815 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>55 615 €</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>55 615 €</b>

Fait et délibéré à GUICHE, le 6 novembre 2019

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu en Sous-Préfecture, le .....  
Affiché le **18 NOV. 2019** .....